

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse

Marie-Pierre Germain
Responsable Communication
Tel. 02 33 01 69 13
Port. 06 83 69 46 39
marie-pierre.germain@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra est chargée de la **gestion durable de l'ensemble des déchets radioactifs français**. Elle met son expertise et son savoir-faire au service de l'État pour **concevoir des solutions de gestion**, et pour **exploiter et surveiller** des centres de stockage de déchets radioactifs **en protégeant l'homme et l'environnement de l'impact de ces déchets sur le court et le long terme**.

L'Autorité de sûreté nucléaire dresse un bilan satisfaisant de l'activité du Centre de stockage de l'Andra dans la Manche en 2014

Mardi 26 mai, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a présenté son bilan sur la sûreté nucléaire et la radioprotection pour 2014 en Basse-Normandie.

Dans ce bilan, l'Asn considère que *« l'état et l'exploitation du Centre de stockage de la Manche sont satisfaisants »*.

L'ASN a souligné que les travaux de rénovation effectués dans la galerie souterraine pour la collecte des eaux s'étaient déroulés de façon satisfaisante en 2014.

L'ASN a également précisé qu'elle restait attentive aux travaux en cours sur la couverture et ses évolutions futures.

Concernant le tritium, l'ASN considère que la poursuite de l'étude menée depuis 2012 permettra d'approfondir les connaissances sur le comportement du tritium dans la nappe phréatique sous le CSM. Le plan de surveillance permet d'ailleurs de constater la diminution du marquage en tritium de la nappe. (<http://www.andra.fr/andra-manche/pages/fr/menu7/la-surveillance/tritium-7201.html>)

Enfin, l'ASN encourage le Centre de stockage de la Manche à poursuivre les travaux engagés pour conserver et transmettre la mémoire du Centre. (<http://www.andra.fr/andra-manche/pages/fr/menu7/la-memoire-du-stockage-1077.html>).

Pour retrouver le rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en Basse-Normandie en 2014 : <http://www.asn.fr/L-ASN/ASN-en-region/Division-de-Caen/Actualites-de-votre-region/La-surete-nucleaire-et-la-radioprotection-en-Basse-Normandie-en-2014>